

## FUSION DES COMMUNES : Que fait la Province ?



Conseil provincial du 18 décembre 2025.  
Question orale

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Collège,  
Cher.ère.s collègues,

Lors de ma précédente intervention, le Collège a indiqué que la Province n'avait été ni informée ni consultée sur les projets de fusion évoqués entre Liège et Herstal, et qu'elle se tenait, je cite, prête à mettre son expertise au service du projet pour autant qu'une demande officielle lui parvienne.

Je souhaite aujourd'hui questionner cette posture d'attente, car elle me semble en totale contradiction directe avec la Déclaration de politique provinciale qui prétend « *Agir pour ne pas subir, anticiper pour maîtriser* ».

Cette contradiction est d'autant plus problématique que nous évoluons dans un contexte où de très nombreuses communes sont financièrement exsangues, contraintes de chercher des solutions de court terme pour simplement boucler leur budget, au détriment parfois de la qualité et de la pérennité des services publics locaux.

Les constats posés dans le débat public sont clairs. L'étude de l'Institut Itinera<sup>1</sup> consacrée à la fusion des communes rappelle que le seuil d'efficacité administrative et financière se situe autour de 15 000 à 20 000 habitants. En dessous de ce seuil, les communes peinent structurellement à assumer leurs compétences, à recruter, à investir et à absorber les réformes successives. Cette étude souligne également que la province de Liège est, en Wallonie, celle qui présente le plus grand potentiel de fusions, tant par le nombre de communes sous ce seuil que par la cohérence de ses bassins de vie et de mobilité.

Autrement dit, nous ne parlons pas ici d'un scénario hypothétique ou marginal, mais bien d'un enjeu structurel majeur pour l'avenir de notre territoire provincial.

<sup>1</sup> Institut Itinera. « *La fusion des communes : 202 communes wallonnes sur 262 sont telles trop petites ?* », 2022. <https://www.itinera.team/fr/publications/rapports/la-fusion-des-communes-202-communes-wallonnes-sur-262-sont-elles-trop-petites>

Dès lors, plusieurs questions se posent.

Comment le Collège justifie-t-il aujourd’hui une attitude essentiellement réactive, alors même que la littérature économique et institutionnelle converge sur la nécessité de fusions ; la Région wallonne met en place des incitants financiers explicites ; et que la Province de Liège est objectivement identifiée comme un territoire prioritaire en matière de regroupements communaux ?

Plus fondamentalement, la Province entend-elle se limiter à un rôle de prestataire technique à la demande, ou accepte-t-elle enfin d’assumer un rôle politique et stratégique, consistant à inciter, encourager et structurer la réflexion autour des fusions communales, notamment en offrant un cadre, des balises et une vision territoriale cohérente ?

Car si la Province ne se positionne pas aujourd’hui, si elle n’anticipe pas ces recompositions pourtant annoncées, elle prend le risque de subir demain des réformes décidées ailleurs, sans y avoir apporté ni sa lecture, ni son expertise, ni ses priorités.

Je conclurai de manière très claire. Être un acteur supracommunal, ce n'est pas attendre qu'on vous appelle quand tout est déjà décidé.

C'est se mouiller, c'est prendre l'initiative, c'est créer les conditions politiques et techniques permettant aux communes, notamment les plus fragiles, d'oser des solutions structurelles plutôt que de s'enliser dans une gestion de survie.

Si la Province veut rester pertinente dans un paysage institutionnel en recomposition, elle ne peut pas se contenter d'être disponible.

Elle doit être motrice.

Je vous remercie

Pour le groupe Ecolo au Conseil provincial,

Marc Magnery et Murielle Frenay

---

marc.magnery@provincedeliege.be

+32 474 96 46 97